FIBOIS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

COPEAUX DE PRESSE

La revue de presse de septembre 2020

Sommaire

- Hebdo Savoie du 13 août 2020 p/2
- Le Bois International du 29 août 2020 p/3
- Bilan du Parc Naturel Régional Livradois Forez septembre 2020 p/4
- L'éco de l'Ain du 3 septembre 2020 p/5
- Ecomédia du 3 septembre 2020 p/6
- L'information agricole du Rhône du 3 septembre 2020 p/7
- CMP Bois du 10 septembre 2020 p/8
- Le Progrès du 10 septembre 2020 p/9
- Séquences Bois septembre 2020 p/10
- Le Bois International du 19 septembre 2020 p/13
- ONF.fr du 23 septembre 2020 p/14
- L'Essor Affiches du 25 septembre 2020 p/16
- Le Progrès du 28 septembre 2020 p/19
- Le Progrès du 29 septembre 2020 p/21

Siège social :
Agrapole
23, rue Jean Baldassini
69364 Lyon cedex 07
T : 04 78 37 09 66 | **M :** contact@fibois-aura.org

Site de Clermont-Ferrand :
Maison de la Forêt et du Bois d'Auvergne
10, allée des Eaux et Forêts
63370 Lempdes
T : 04 73 16 59 79 | **M :** contact.clermont@fibois-aura.org

www.fibois-aura.org

Mercredi 19 août
Vis ma vie de bûcheron
Massif des Bauges

. A la rencontre des professionnels de l'exploitation forestière en montagne. Le Parc et ses partenaires vous donnent rendez-vous en forêt sur de vrais chantiers forestiers. Partez à la rencontre des professionnels de l'exploitation forestière en montagne !
9h. Gratuit
Inscriptions : 04 79 54 86 40 ou info@parcdesbauges.com

- **HEBDO SAVOIE DU 13 AOUT 2020**

Auvergne-Rhône-Alpes

Formation sur la construction bois à la perfection

Les 11 septembre, 1er et 15 octobre

Fibois Aura invite à participer à la deuxième phase de sa formation sur le thème «Le bois à la perfection». Cette formation se déroulera sur trois jours au Puy-en-Velay et commencera le 11 septembre prochain. Entièrement gratuite, elle est réservée, en priorité, aux participants se situant dans la Haute-Loire.

Au programme :

11 septembre :

- 8h30 à 12h30 - Mur à ossature bois : ce qu'il faut faire et ne pas faire ! Analyse d'une sélection de détails techniques d'exécution et de défauts de conception ou de mise en œuvre d'éléments de murs à ossature bois observés sur chantier : principe, liaison, ancrage, pied de mur, jonctions de panneaux, liaisons refends, etc.
- 14 heures à 17h30 - Visites d'entreprises bois et/ou d'opérations bois à déterminer.

1er octobre :

- 8h30 à 12h30 - Vêtures extérieures sur structures bois : ce qu'il faire et ne pas faire ! Analyse d'une sélection de défauts de conception ou de mise en œuvre observés sur chantier : choix d'essences, choix d'aspect, fixation, supports, tassement, etc., selon différents modes de pose : lames de bardage rainure-languette et à claire-voie, isolation thermique extérieure avec enduits et panneaux (fibre de ciment et HPE).
- 14 heures à 17h30 - Visites d'entreprises bois et/ou d'opérations bois à déterminer.

15 octobre :

- 8h30 à 12h30 - Construction bois et performance thermique. Transition énergétique. Principe de conception. Thermique et enveloppe du bâti en structure bois. Bilan énergétique. Confort thermique d'été.
- 14 heures à 17h30 - Visites d'entreprises bois et/ou d'opérations bois à déterminer.
- www.fibois-aura.org

Auvergne-Rhône-Alpes

Table ronde climat et construction bois

17 septembre

Si elle en est une victime, la filière forêt-bois, par sa capacité à capter et stocker le CO_2, est aussi à la croisée des enjeux et des solutions dans la lutte contre le changement climatique.

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, l'interprofession régionale de la filière forêt-bois, organise une table ronde sur le thème «Climat : avec la construction bois, vous avez tout capté !» jumelée à la remise des Prix régionaux de la Construction bois 2020. L'événement aura lieu le jeudi 17 septembre prochain à 16 heures à Montbrison (42).

- **LE BOIS INTERNATIONAL DU 29 AOUT 2020**

Rendre l'exploitation forestière plus productive, dans le respect des paysages et des enjeux environnementaux

Mode opératoire pour l'exploitation des bois

— Initié en 2015 par la Communauté de communes Ambert Livradois Forez - avec l'appui du Parc, de l'association des communes forestières du Puy-de-Dôme et de l'interprofession Fibois Auvergne Rhône Alpes - le mode opératoire pour l'exploitation des bois facilite le dialogue entre les élus des communes et les forestiers, notamment pour réduire les conflits liés à l'utilisation des voiries publiques. Il s'est progressivement déployé sur la quasi-totalité du Livradois-Forez. Dans le bassin d'Ambert, les retours sur son application sont très positifs : les communes sont mieux informées des chantiers et les professionnels apprécient d'avoir un interlocuteur élu à l'écoute de leurs besoins. Les conflits ont donc significativement diminué. Il est en cours de développement en Haute-Loire et dans le bassin de Thiers, avec des résultats encore partiels.

— Ce mode opératoire fait école au-delà du Livradois-Forez : une démarche similaire est en cours de déploiement dans les départements de la Loire et de l'Ardèche.

Promotion des métiers de la forêt et du bois

— Une trentaine de collégiens d'Olliergues (Puy-de-Dôme) et de Saint-Anthème (Puy-de-Dôme) a participé à la journée de découverte des métiers de la forêt et du bois organisée par le Parc. Ils ont rencontré un gestionnaire forestier et un bucheron sur un chantier en forêt (commune de Medeyrolles, Puy-de-Dôme) puis se sont rendus au CFA [1] d'Ambert (Puy-de-Dôme) pour découvrir les sections Scierie et Construction bois. Plusieurs d'entre eux se sont dits intéressés par la formation aux métiers de la scierie proposée par ce CFA.

— La seconde édition de *Vis ma vie de bûcheron* a eu lieu. A deux reprises, adultes et enfants ont pu, dans le cadre de visites accompagnées (gratuites) dans des forêts de Thiers (Puy-de-Dôme) et de Cunlhat (Puy-de-Dôme), rencontrer des professionnels de la gestion et de l'exploitation forestière et échanger avec eux sur leur métier.

(1) *Centre de formation des apprentis*

Promotion des métiers du bois et de la forêt
© Vianney TAING

- **BILAN 2019 DU PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS FOREZ SEPTEMBRE 2020**

FORÊT

PHILIPPE MEUNIER : « *IL FAUDRAIT LÉGIFÉRER CONTRE LE MORCELLEMENT* »

LE VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL VISITAIT UNE PARCELLE PRIVÉE À PONT-DE-VAUX, MERCREDI 26 AOÛT.

Par Sébastien Jacquart

Vice-président du Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes délégué à la forêt, Philippe Meunier a visité mercredi 26 août, une parcelle forestière privée à Pont-de-Vaux, la scierie Pépin à Saint-Nizier-le-Bouchoux, puis les Menuiseries Philibert à Frans. L'occasion, pour lui, de présenter les aides régionales aux différents échelons de la filière, pour les acteurs locaux, d'évoquer leurs problématiques. « *Sur l'ouest de l'Ain, on dénombre quelque 36 000 propriétaires forestiers qui possèdent, en moyenne, 1,7 hectare en quatre parcelles. Et nous avons des indivisions qui comptent jusqu'à 16 personnes*, a ainsi rappelé Jean-Baptiste Menendez, technicien forestier de l'association syndicale libre de gestion forestière (ASLGF) Sylviculteurs Bresse Dombes Revermont (SBDR). *Cela pose d'énormes problèmes de gestion. Nous avons de belles parcelles, avec des bois de qualité, qui pourraient alimenter l'industrie et qui partent en bois de chauffage, souvent en autoconsommation.* » En réponse à cette situation, dans la forêt pontevalloise, SBDR a pris contact avec l'ensemble des propriétaires du massif pour leur proposer une exploitation groupée, permettant une meilleure valorisation et une meilleure gestion.

> **LA FORÊT EST SOUS-EXPLOITÉE PAR RAPPORT À SON POTENTIEL.**
>
> Philippe Meunier

UN MANQUE DE BÛCHERON

Outre le morcellement des parcelles, avec des détenteurs parfois incapables de situer leur bien, un autre obstacle s'oppose à l'exploitation de la forêt privée. « *Les propriétaires peinent à trouver des bûcherons pour couper leur bois de chauffage*, constate Jean-Baptiste Menendez. *Les parcelles que je gère produisent entre 3 000 et 4 000 stères par an. La moitié sont vendues à un euro le stère à des ouvriers étrangers. Et nous faisons même cadeau d'une petite partie à des entreprises françaises, juste pour qu'elles nous en débarrassent.* »

Du côté de la Fédération interprofessionnelle du bois de l'Ain (Fibois 01), on tente de pallier cette pénurie de main-d'œuvre par des sessions de formation pour adultes. La prochaine, d'une durée de 18 mois, doit démarrer en novembre. Il faut pour cela recruter une demi-douzaine de candidats. « *On sent une petite embellie. Des jeunes, notamment, s'intéressent au métier* », relèvent sa directrice, Valérie Chevallon. La Région, elle, a décidé de soutenir l'installation des entreprises de travaux forestiers, en finançant jusqu'à 50%, dans la limite de 10 000 euros, des matériels neufs : tronçonneuse, câble de débardage, élingue, kit de récupération des huiles, coin d'abattage mécanique ou hydraulique, casque, pantalon, chaussures, gants, veste haute visibilité, logiciels techniques spécifiques, etc. Sont éligibles les entreprises régionales installées depuis moins de trois ans, dont les prestations de débardage, abattage ou travaux sylvicoles représentent 75% du chiffre d'affaires.

> Philippe Meunier, vice-président du Conseil régional, Jean-Baptiste Menendez, technicien forestier, et Valérie Chevallon, directrice de Fibois 01.

EN LIGNE

Fibois 01 organisait les 27 et 28 août, une opération « *Vis ma vie de bûcheron* » pour faire connaître les métiers et les enjeux de l'exploitation forestière au grand public. À découvrir en photos et vidéo sur Groupe-ecomedia.com.

DES AIDES À L'INSTALLATION

Ceci ne représente évidemment qu'une petite partie du plan de 37 millions d'euros décidé en septembre 2017 par la Région, « *parce que la forêt est sous-exploitée par rapport à son potentiel* », selon Philippe Meunier. Étalé jusqu'en 2021, complété à hauteur de 15 millions d'euros par des fonds européens, ce plan entend mobiliser plus et mieux les bois, renforcer la compétitivité et la modernisation des entreprises, améliorer l'innovation, la logistique et la structuration de la filière, promouvoir et développer la construction en bois local. L'intervention régionale ne réglera cependant pas tout. « *Contre le morcellement, il serait nécessaire que le législateur intervienne* », a conclu le vice-président, en quittant la forêt pontevalloise. ▮

- **L'ECO DE L'AIN DU 3 SEPTEMBRE 2020**

Un « Vis ma vie » pour tout savoir sur la forêt

Publié par **Sébastien Jacquart** | 3 Sep 2020

La Fédération interprofessionnelle du bois de l'Ain a organisé des visites de chantiers pour faire connaître au grand public les métiers et les enjeux de l'exploitation forestière.

- **ECOMEDIA DU 3 SEPTEMBRE 2020**

BOIS ENERGIE / Donner de la valeur ajoutée aux bois de forêt, c'est l'objectif de nombreux gestionnaires forestiers aujourd'hui. Le tri des bois, en forêt ou sur plateforme, est de plus en plus valorisé, comme l'ont expliqué différents intervenants lors de la semaine régionale proposée début juillet par le Comité stratégique bois énergie.

Le tri des bois, l'économie de demain ?

L'itinéraire sylvicole vertueux, c'est d'abord de développer et d'accroitre l'exploitation du bois d'œuvre », a rappelé Julien Laporte, chargé de mission bois énergie à Fibois Auvergne-Rhône-Alpes (interprofession), lors de la semaine régionale proposée début juillet par le Comité stratégique bois énergie. Pour autant, les branches ou les troncs de moindre qualité provenant des éclaircies, des ouvertures de cloisonnement, de coupes sanitaires ou autres, permettent de dégager un volume de bois qui peut être valorisé en bois d'industrie ou en bois énergie. « *Sur une coupe de bois d'œuvre, l'arbre entier ne va pas pouvoir être valorisé en construction* », poursuit Julien Laporte. Mais alors, comment valoriser ce tri des bois ?

Un phénomène plus ancien qu'il n'y paraît...

La coopérative Coforet (Rhône) est un regroupement de 20 000 propriétaires forestiers, répartis en région Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté. L'une des premières missions de la société est d'accompagner les propriétaires dans une gestion durable de leurs forêts et d'assurer les coupes de bois et leur commercialisation. « *Aujourd'hui, nous commercialisons environ 650 000 m³ de bois* », prévient Frédéric Michon, directeur technique chez Coforet. La coopérative a produit ses premières plaquettes en bois énergie en 2001, pour en réaliser aujourd'hui près de 40 000 t. « *L'entreprise favorise le tri du bois depuis des années. Apporter le maximum de valeur ajoutée à sa production est la vocation première du gestionnaire forestier* », juge Frédéric Michon. Si l'objectif premier est de faire du bois d'œuvre, le forestier a, depuis tout temps, dû trier son bois en fonction des différentes utilisations. « *L'un des inconvénients majeurs en Auvergne-Rhône-Alpes est le manque d'industrie de transformation, de papeterie, etc.* », regrette-t-il cependant.

Le bois énergie, un débouché complémentaire

Malgré tout, le bois énergie se positionne comme un débouché nouveau, et complémentaire au bois d'œuvre. Sous l'égide de Coforet, les bois sont triés directement en forêt, dès l'abattage, avec des moyens d'exploitation mécanisés. « *Notre objectif est de maximiser la gestion de la parcelle. La récolte du bois ne doit être que le fruit de la gestion* », rajoute le directeur technique. Pour assurer une continuité de la filière bois énergie, Frédéric Michon estime qu'il faudra savoir répondre à trois enjeux majeurs : les infrastructures et les difficultés de logistique dans des massifs (Alpes) peu ou plus exploités depuis plusieurs décennies ; l'abandon de certaines parcelles par les propriétaires forestiers ou encore le changement climatique. « *Il y a énormément de surfaces forestières, de petites parcelles qui ne sont pas entretenues par les propriétaires, et sur lesquelles la forêt n'est donc pas renouvelée* », avoue le directeur technique. D'autre part, le changement climatique pourrait à terme réduire l'offre en bois d'œuvre : « *il se pourrait qu'une quantité considérable de produits reste en forêt, et de qualité moindre. Il sera alors important, pour le forestier, d'avoir des débouchés en bois énergie et bois d'industrie* ». Une situation qui risque d'accentuer le besoin de créer des unités de consommation de bois énergie, réparties sur le territoire. De son côté, Lely Environnement est un centre de traitement des déchets. C'est aussi ce que l'on appelle un collecteur-recycleur. Basée à Fontaine en Isère, l'entreprise valorise le bois grâce à de nombreux partenariats avec des acteurs locaux. Le tri s'opère directement sur une plateforme spécifique. Ainsi, Lely Environnement achète chaque année de 20 000 à 25 000 tonnes de grumes pour produire de la plaquette forestière sèche, à destination des chaufferies iséroises. « *Nous contribuons de ce fait à la structuration de la filière d'approvisionnement* », prévient Sébastien Digard, responsable qualité sécurité environnement dans l'entreprise.

La coopérative Coforet met un point d'honneur à réaliser le maximum de tri des bois en forêt, dès l'abattage.

Le tri, une nécessité économique

Fibois Aura s'est ainsi penché sur la question de la mobilisation du bois énergie et la pertinence du tri des bois en forêt : « *le tri devient une nécessité pour rendre des chantiers rentables économiquement* », explique Nicolas Da Silva, chargé de mission innovation et bois énergie à Fibois Aura, alors que des études technico-économiques sont en cours dans toute la région sur différents chantiers d'exploitation. Ces études ont un triple objectif : disposer de données techniques et économiques sur la mobilisation du bois-énergie avec réalisation de tri ; déterminer à partir de quelles conditions technico-économiques un tri des bois peut s'envisager par chantier et, enfin, porter ces éléments à la connaissance des acteurs (professionnels, grand public, élus, collectivités...).

L'analyse et le suivi d'un chantier réalisé à Montrigaud (Drôme) par Fibois 07-26 sur une surface de 1,31 ha, composée de taillis sous futaie d'âges différents (châtaignier, chêne, robinier, hêtre) ont permis de faire ressortir quelques éléments importants : ainsi, les opérations liées au tri du bois représentent 17 % des charges du chantier, soit 2,5 jours de travail sur les 11,5 jours nécessaires. « *Le tri permet de générer trois produits (bois énergie, bois de chauffage et piquets) et d'améliorer la valorisation du chantier à hauteur de 25 %. À partir de ce chantier test, une extrapolation des coûts permet de montrer qu'en deçà de 15 % de bois de type bois d'industrie / bois d'œuvre par hectare (soit a minima 50 tonnes de bois), il n'y a pas de rentabilité à trier le bois* », explique le chargé de mission. À l'aide des autres cas d'études représentatifs, comme celui évoqué précédemment, des fiches sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre devraient être disponibles d'ici la fin de l'année pour encourager les professionnels au tri des bois. « *C'est une méthode techniquement et économiquement pertinente à réaliser* », conclut Nicolas Da Silva. La filière bois énergie ne cesse donc de se structurer et d'améliorer ses pratiques. ■

Les branches ou les troncs de moindre qualité provenant des éclaircies, des ouvertures de cloisonnement, de coupes sanitaires ou autres, permettent de dégager un volume de bois qui peut être valorisé en bois d'industrie ou en bois énergie.

Amandine Priolet

Colloque

Table ronde climat et construction bois

La filière forêt-bois, par sa capacité à capter et stocker le carbone, est aussi à la croisée des enjeux et des solutions dans la lutte contre le changement climatique. Fibois AuRA invite les acteurs de la construction, les responsables de collectivités locales, élus et acteurs de la protection de l'environnement à une table ronde "Climat : Avec la construction bois, vous avez tout capté !", le 17 septembre 2020 à 16h00 à Montbrison.

Cette table ronde sera jumelée à la remise du Prix Régional de la Construction Bois 2020.

crédit photo : Fibois Aura

(11/09/2020)

- **CMP BOIS DU 10 SEPTEMBRE 2020**

SAINT-NIZIER-D'AZERGUES Prix

Un prix symbolique remis à la commune

De g à d, Christophe Recorbet, Jean-Luc Achaintre, le maire Alain Dequevauviller et Gérard Augay, pour la remise de prix.
Photo Progrès/Jean Francois TERRIER

Lors de la séance du conseil municipal, ce mercredi 2 septembre, les représentants de l'Association Rhodanienne des entreprises forestières (ARDEF), Christophe Recorbet, Jean-Luc Achaintre, Gérard Augay et le représentant de Fibois Rhône, Martin Douglas, ont remis à la commune, un prix symbolique représenté par un cube en Douglas, afin de récompenser celle-ci, pour ces travaux d'investissement et de rénovation de la route forestière située à la Croix-Nicelle.

Ces travaux ont facilité l'activité forestière qui est très présente dans la commune qui ne compte pas moins de 1 652 hectares de surfaces boisées. Martin Douglas a profité de sa présence, pour faire visionner une partie du reportage de France 3, sur "vis ma vie de Bûcheron".

- **LE PROGRES DU 10 SEPTEMBRE 2020**

LAURÉAT EX-AEQUO TECTONIQUE & TECHNICITÉ
Halle économique et culturelle
Faverges-Seythenex (74)

Atelier NAO

Située dans la petite ville de Faverges-Seythenex (74) localisée à l'amont sud du lac d'Annecy, la halle remplace d'anciens commerces en face de la mairie et prend place au voisinage d'une tour médiévale qui faisait jadis partie de l'enceinte de la ville.

Après trente ans de pure ingénierie, travailler comme mandataire sur une commande qui permet de transformer le cœur d'une petite ville a été grandement apprécié par Jacques Anglade, qui a co-fondé l'Atelier NAO en 2015. Conçue pour accueillir le traditionnel marché hebdomadaire ainsi que d'autres festivités locales, la halle adopte la forme d'une grande toiture à trois pans. Subdivisés en quatre parties préfabriquées, dont les dimensions dialoguent ainsi avec les toitures alentour, ces pans fendus de raies de lumière sont couverts de tavaillons en châtaignier issus du Massif Central. Refendus selon une méthode traditionnelle locale, ils sont posés sur une impressionnante charpente composée de portiques auto-stables en douglas massif régional. Les arbalétriers sont non seulement dédoublés mais surtout étonnamment subdivisés en quatre lames qui s'entrecroisent au niveau du faîtage. Si le large débord rappelle les typologies locales résistantes à l'enneigement, la profusion d'éléments qui en émerge lui confère quelques airs de pagode. Cette conception composite et évidée permet à la fois de créer une section de grande hauteur, qui assure une large zone de contact avec la structure verticale dans laquelle ils sont encastrés, tout en apportant une certaine légèreté qui joue avec la lumière, là où une section pleine aurait été massive et opaque. La nuit, l'édifice apparaît tel une étonnante lanterne. Appuyée sur des éléments de béton formant bancs, la structure verticale est aussi composite, chaque « poteau » étant constitué d'un panneau trois plis pris en sandwich entre des sections de bois massif espacées. La stratégie de dédoublement de ces éléments structurels préfabriqués facilite à la fois les assemblages et l'insertion discrète des descentes d'eau pluviale en cuivre. Rabattus contre les poteaux, de grands volets en CLT permettent de fermer le volume sur trois côtés, jouant le rôle de pare-vent ou d'isolation phonique. Une scène rétractable dans le sol de la nouvelle place, couverte en granit local, achève de transformer la halle en salle de spectacle tandis que derrière un panneau trois plis perforé, de la laine minérale permet une bonne absorption acoustique. La tour médiévale, structurellement indépendante, est quant à elle judicieusement intégrée au projet en logeant des WC PMR ainsi qu'un local technique.

LAURÉAT CATÉGORIE CIRCUIT COURT
Quai de transfert de l'Écosite du Fenat
Villard-de-Lans (38)

atelier png
+ Bernard Schmitt (BE Vessiere)
+ entreprise John Sauvajon

Destiné à gérer durablement les ressources et déchets sur le plateau du Vercors, l'équipement qui prend place au sein de l'Ecosite du Fenat émerge littéralement de son territoire.

Grand propriétaire forestier disposant d'épicéa et de sapin utilisable en bois d'œuvre, la communauté de communes a pu fournir au projet d'importantes ressources à ce projet dont les éléments bois ont tous été sciés, débités et transformés sur le plateau du Vercors. À partir de cette opportunité, qui était aussi une volonté de la maîtrise d'ouvrage, les architectes ont tenu à co-concevoir le projet avec trois préceptes : employer le bois chaque fois que cela était possible, penser les ouvrages en fonction des contraintes et qualité des essences disponibles localement, et recourir à des transformations cohérentes avec les savoir-faire et outils des artisans locaux. En charpente, la résistance naturelle du bois a permis de l'utiliser massif et sans contrecollage, mais les dimensions ont été définies en fonction de la longueur du banc de sciage du charpentier-scieur-ébéniste John Sauvajon, par ailleurs père du forestier-bûcheron Gérard Sauvajon, qui a fourni le bois. « *En 2016, nous avons eu la chance de faire une belle rencontre sur le plateau du Vercors, deux co-producteurs, le cueilleur et le charpentier, père et fils* » raconte Atelier png. L'épicéa n'étant cependant pas adapté à un usage en bardage extérieur à cause de sa sensibilité aux intempéries, le charpentier, l'ingénieur structure et le bureau de contrôle ont convenu d'une solution compatible avec le climat : utiliser le bois brut de sciage pour limiter l'ouverture des pores du bois, le choisir non déligné pour limiter les transformations et conserver un état brut en extérieur, le mettre en œuvre de manière espacée pour optimiser un séchage naturel, et le pencher pour limiter l'exposition à la pluie, ce qui le rend acceptable aux yeux de la norme. Ce sujet a fait l'objet de prototypes, puis de préfabrication. L'ensemble repose sur un socle en béton préfabriqué, plus susceptible d'amortir les chocs propres à l'activité. Dans les bureaux, où le bois est particulièrement présent sous forme de cloisonnements et dans les menuiseries extérieures, les détails mis au point avec le charpentier-menuisier brouillent la distinction entre vantaux et parties fixes.

LAURÉAT CATÉGORIE TECTONIQUE & TECHNICITÉ
Halle
Marcy l'Etoile (69)

Tectoniques architectes + BE Arborescence

« *Structure spatiale constituée d'un réseau de poutres composées de fines membrures qui s'entrecroisent à la manière d'un tissage, la halle de Marcy-l'Etoile est un savant dispositif de cintrage des bois qui donne à cet ouvrage l'allure d'une coupole* », écrivait Stéphane Berthier dans notre numéro consacré à la ruralité, où nous avions déjà mentionné le projet.

La halle s'inscrit dans le projet de requalification du centre-bourg d'une petite commune des Monts du Lyonnais où elle adopte, sur une placette minérale, un plan carré de 21 mètres de côté. Posée sur de fins poteaux métalliques noirs, la charpente assemblée au sol puis hissée par grutage se compose d'une grille isotrope de seize mètres de portée. Celle-ci est constituée de deux séries perpendiculaires de neuf poutres, dont la particularité est d'avoir été chacune subdivisées en hauteur en cinq membrures variablement cintrées. Cette excentricité permet de dessiner un intrados à l'apparence hémisphérique, tandis que les membrures du dessus fabriquent les quatre pans d'une toiture pyramidale. « *Aux intersections du tissage, des tiges filetées métalliques solidarisent les éléments entre eux. L'effet de cintrage est assuré par des entretoises métalliques de dimensions variables qui chemisent les tiges filetées.* » explique Stéphane Berthier. Grâce à un chéneau encastré à l'aplomb des poteaux, où sont dissimulées les descentes d'eau pluviale, le débord de 2m50 se finit en une rive légère, « *constituée par la seule frange des planches à claire-voie de la surtoiture qui projette son ombre délicate sur le sol* ».

Auvergne-Rhône-Alpes

Une journée d'échanges autour du peuplier

Fibois Isère organise le 13 octobre une journée sur le thème : «*Peuplier : des enjeux croisés pour les territoires*». Cette journée régionale d'échange est gratuite sur inscription. Elle aura lieu à la salle du Sémaphore, à Roussillon (38). Elle a pour vocation de penser à la populiculture de demain, entre enjeux environnementaux, économiques et paysagers, et d'entamer le dialogue avec l'ensemble des acteurs concernés. La charte forestière de territoire Bas-Dauphiné Bonnevaux, en partenariat avec le département de l'Isère, l'interprofession de la filière bois Fibois 38 et le CRPF Auvergne-Rhône-Alpes organisent cette conférence d'envergure régionale à destination des professionnels de la région (élus, aménageurs du territoire, environnementalistes, forestiers, chargés de missions territoriaux, etc.) et des propriétaires forestiers afin de croiser les regards sur la thématique de la populiculture.

Durant cette journée, des experts nationaux présenteront l'état des connaissances sur le peuplier. Ces présentations seront suivies d'une table ronde pour échanger sur la conciliation des différents points de vue. Par la suite, des retours d'expériences d'initiatives liées à la populiculture à différentes échelles de territoires seront présentés, suivis d'une seconde table ronde qui permettra d'échanger et de débattre entre les acteurs régionaux et locaux et entre acteurs de différents territoires sur les possibilités d'évolution de la populiculture. L'enjeu est aussi la construction d'une populiculture locale durable.

Au programme :

10h30 – 12h30 : État des lieux des connaissances sur le peuplier
> 10h30-10h50 : «Comment se cultive le peuplier aujourd'hui en France ?»
> 10h50-11h10 : «La biodiversité et le peuplier : état des connaissances actuelles»
> 11h10-11h30 : «Pourquoi utiliser le peuplier ? Panorama sur ses usages»
12h30 – 13h45 : buffet et café
14h00 – 15h45 : Retours d'expériences, quelles solutions ?
> 14 heures-14h20 : «Les préconisations de gestion des peupleraies en zones humides»
> 14h20-14h40 : «Point de vue d'un industriel sur son approvisionnement en peuplier»
> 14h40-15 heures : «Un plan régional pour relancer la populiculture en prenant en compte la protection de l'environnement»
15H45-16 heures : Conclusion de la journée

- **LE BOIS INTERNATIONAL DU 19 SEPTEMBRE 2020**

Auvergne-Rhône-Alpes : des îlots d'avenir pour adapter la forêt au changement climatique

Les îlots d'avenir sont des dispositifs forestiers expérimentaux. Leur objectif? Tester de nouvelles essences ou provenances d'arbres susceptibles de présenter une meilleure adaptation aux évolutions climatiques. Ces expérimentations prennent place sur de petites parcelles d'un demi-hectare à cinq hectares, aussi bien en forêts domaniales (qui appartiennent à l'État) que communales. En Auvergne-Rhône-Alpes, certaines essences sont particulièrement touchées par les dépérissements. Parmi elles, l'épicéa, gravement atteint par un insecte ravageur, le scolyte, qui pullule à cause des fortes chaleurs. Les hêtres et les sapins, quant à eux, souffrent des sécheresses à répétition, provoquant ainsi l'assèchement des cimes et la perte prématurée des feuilles et aiguilles.

En raison du changement climatique, il est fort probable que ces essences, qui peuplent majoritairement les forêts de la région, soient exposées à de nouvelles difficultés à moyen terme. L'Office national des forêts (ONF) et ses partenaires expérimentent en conséquence des îlots d'avenir. Ce sont des plantations-tests, en conditions réelles, de différentes essences, venant de zones plus méridionales, sur des espaces limités d'environ un demi-hectare.

Les essences traditionnelles, déjà en place, vont avoir une capacité d'adaptation au nouveau climat grâce à leur variabilité génétique, mais il n'existe pas de certitudes. Les changements climatiques sont tellement rapides qu'on ne peut pas baser l'avenir des forêts uniquement dessus. Nous proposons donc un panel de solutions pour tenter de préserver ces espèces locales mais également en introduire de nouvelles, plus adaptées.

Catherine Riond, responsable du pôle Recherche-Développement-Innovation de l'ONF à Chambéry.

Ces parcelles, abritant des îlots d'avenir, seront suivies par l'ONF pendant dix à quinze ans afin de récolter des données sur leur résistance à notre climat continental ou encore leur adaptation au terrain.

À ce jour, dix îlots d'avenir sont en cours d'installation en forêt domaniale dans le cadre du projet régional METIS (Mobiliser à l'Echelle Territoriale par l'Innovation et la Synergie) et d'autres projets sont également portés par des collectivités, comme dans le massif du Chablais en Haute-Savoie, à l'initiative du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais. Parmi les premiers îlots installés dans la région, plusieurs sont prévus en Ardèche dans la forêt domaniale de Mazan l'Abbaye peuplée en grande partie de sapins pectinés.

Les équipes de l'ONF, en lien avec d'autres partenaires forestiers dans le cadre du projet de recherche

CARAVANE (Catalogue Raisonné des Variétés Nouvelles à Expérimenter), ont prospecté, répertorié et caractérisé des espèces selon leur résistance au changement climatique et leur capacité à s'adapter aux gelées hivernales habituelles en Auvergne-Rhône-Alpes.

Par exemple, selon Catherine Riond, il semblerait intéressant que le sapin pectiné (espèce locale) s'hybride avec un sapin méditerranéen comme le Bornmuller.

Cela permettrait alors de renforcer sa capacité de résistance à la sécheresse.

"L'hybridation peut donc être une richesse en permettant aux essences locales de s'adapter à l'avenir et aux nouvelles conditions. Néanmoins, des précautions sont prises pour conserver des peuplements d'espèces autochtones sans"pollution génétique", afin de préserver notre patrimoine forestier", affirme Catherine Riond.

L'exemple du sapin, une espèce menacée

- **ONF.FR DU 23 SEPTEMBRE 2020**

Le sapin étant une espèce particulièrement sensible aux changements climatiques et couvrant de grands territoires, il convient de diversifier les essences testées. Ainsi, sont également introduits dans le Vercors et la Chartreuse d'autres espèces de résineux comme le sapin de Bornmuller (originaire de Turquie), différentes provenances de Douglas et le Cèdre de l'Atlas.

Dans l'un des îlots, l'essence ne changera pas et du sapin pectiné issu de peuplements des Pyrénées orientales sera planté. Cette provenance plus méridionale possède des caractéristiques plus résistantes à la chaleur et donc plus propices à s'adapter aux nouvelles conditions climatiques.

Quand nous parlons de forêt nous sommes sur des temps d'adaptation assez longs. Les arbres migrent naturellement, mais très lentement ; par exemple le chêne pubescent, qui est une espèce méditerranéenne, remonte vers le Nord à raison de 100 mètres par an. Or le changement climatique est beaucoup plus rapide. Avec les îlots d'avenir, nous essayons donc d'accélérer le processus naturel, par une forme de migration assistée.

Catherine Riond, responsable du pôle Recherche-Développement-Innovation de l'ONF à Chambéry.

Cette démarche fait écho au plan de relance du gouvernement annoncé début septembre, dans lequel l'adaptation de la forêt française au changement climatique occupe une place prépondérante. Découvrez-le ici :
https://agriculture.gouv.fr/francerelance-le-volet-transition-agricole-alimentation-et-foret !

METIS est un projet de mutualisation des savoirs et des moyens autour de la gestion des forêts et de la mobilisation des bois d'Auvergne-Rhône-Alpes. Le but est de favoriser l'innovation grâce à la collaboration entre acteurs publics et privés. Parmi ses nombreux volets, le projet comprend la formation des techniciens forestiers sur les enjeux climatiques, le développement de modes de débardage et de transport des bois innovants dits "doux" ou encore une meilleure connaissance de l'offre et de la demande en bois. Les partenaires techniques sont l'ONF, la Chambre d'agriculture, la coopérative forestière COFORET, les communes forestières, **Fibois,** FCBA et le CRPF Auvergne-Rhône-Alpes. Les partenaires financiers: l'État français, la région Auvergne-Rhône-Alpes, les programmes Leader.

- **ONF.FR DU 23 SEPTEMBRE 2020**

L'ISÈRE LARGEMENT PRIMÉE DANS LA CONSTRUCTION BOIS

La cérémonie du Prix régional de la construction bois 2020 a été remis à huit projets le 17 septembre par Fibois Auvergne-Rhône-Alpes. Parmi eux, trois gagnants isérois.

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes a choisi le cinéma Rex à Montbrison (Loire), tout en charpente bois et dessiné par Archipente, pour tenir son assemblée générale, à mi-chemin entre Clermont-Ferrand et Lyon. Consécutive à celle-ci, la cérémonie de remise du Prix régional de construction bois 2020 croisée avec la table ronde « Climat : avec la construction bois, vous avez tout capté ! », a plébiscité huit projets régionaux.

Le prix, créé en 1999, a reçu cette année l'intérêt de 120 candidats. 14 d'entre eux ont été sélectionnés au niveau national pour le prix de France Bois Régions, syndicat professionnel auquel est affilié Fibois Aura. On retrouve parmi les projets gagnants celui de la Halle économique et culturelle de Faverges-Seythenex (74), conçu par Nao, atelier isérois. Le projet, gagnant du prix régional Fibois, a aussi reçu une mention spéciale du jury, pour le prix national le 21 septembre.

Parmi les gagnants régionaux, on retrouve trois Isérois : la maison d'habitation « Face à Belledonne » par Gasnier-Eco Architectes, le quai de transfert à Villard-de-Lans par PNG, et la Maison Aribert à Saint-Martin-d'Uriage. Le quai de transfert, centre technique pour la gestion des déchets, à Villard-de-Lans, tout en épicéa en extérieur et en intérieur, a pour particularité de se fondre dans le paysage du plateau du Vercors. Quant à la Maison Aribert, le défi était pour le cabinet Joëlle Personnaz Architecte, de réaliser l'extension de 257 m³ du restaurant gastronomique sans dénaturer la bâtisse principale qui date du 19e siècle.

© H. Monte Sinos

La Maison Aribert à Saint-Martin-d'Uriage, distinguée par Fibois Aura

Dans les projets primés, on retrouve aussi la halle polyvalente de Marcy L'Etoile (69) par Tectoniques Architectes, l'école des Collines à Miribel (26) par Design & Architecture et Nama Architecture, le Village des Oiseaux à Motz (73) de l'Aelier Métis architectes et le groupe scolaire d'Alex (74) de Nunc Architectes.

La filière bois en Auvergne-Rhône-Alpes représente plus de 20 000 entreprises, 63 700 emplois pour un chiffre d'affaires de 6 Md€. Le territoire est occupé par 2,6 millions d'hectares de forêts.

■ **Noémie Coquet**

L'Agglo veut que l'offre et la demande se rencontrent afin de développer la filière sur le secteur

Formation
- Le Puy-en-Velay

Publié le 23/09/2020

L'objectif est de pousser la réflexion encore plus loin, au-delà de ce qui a été fait antérieurement sur ce même sujet du bois local. © Droits réservés
Les professionnels du bois planchent sur la ressource locale

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay réitère son action en proposant une nouvelle formation sur la thématique de la construction en bois local, « Le bois à la perfection ».

Après un premier rendez-vous réussi en 2019 (une vingtaine de personnes pour trois journées de formation concernant la construction en bois local), la collectivité a de nouveau souhaité réitérer l'expérience.

Vendredi 11 septembre s'est tenue la première des trois journées de formation proposées sur le territoire. Après une matinée en salle animée par un formateur de l'interprofession **Fibois Auvergne Rhône-Alpes,** les participants ont eu l'occasion de se rendre sur un chantier forestier dirigé par l'ONF (Office national des forêts) et, surtout, de rencontrer une entreprise de travaux forestiers. Une aubaine pour les professionnels suivant la formation. Ils ont l'opportunité de remonter directement à la source du produit afin de mieux se rendre compte du potentiel forestier.
« Proposer des flux de matière vertueux »

La Communauté d'agglomération, par le biais de sa stratégie « construction bois local », œuvre dans l'objectif de rapprocher l'offre et la demande. Par sa ressource et son effectif conséquent d'entreprises de la filière forêt-bois, le secteur a de nombreux atouts à faire valoir quant au potentiel de fourniture et de transformation locale pour la construction en bois, selon la collectivité.

« Cette économie de proximité permet de mieux valoriser la ressource locale, de conforter les entreprises et la main-d'œuvre du territoire, mais également de proposer des flux de matière vertueux, notamment dans un contexte de changement climatique et d'amélioration de notre impact environnemental. »

Fort de son succès, cette initiative est appelée à être complété par de nouvelles formations plus spécifiques (le bois construction et la sécurité incendie, etc.).

- **L'ESSOR AFFICHES DU 25 SEPTEMBRE 2020**

LA CONSTRUCTION BOIS TIENT SES GAGNANTS

La cérémonie du Prix régional de la construction bois 2020 a été remis à huit projets le 17 septembre par Fibois Auvergne-Rhône-Alpes.

© Jim Prunier

Cette maison d'habitation a été sélectionnée par le jury de Fibois

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes a choisi le cinéma Rex à Montbrison, tout en charpente bois et dessiné par le local Archipente, pour y tenir son assemblée générale le 17 septembre. Consécutive à celle-ci, la cérémonie de remise du Prix régional de construction bois 2020 croisée avec la table ronde « Climat : avec la construction bois, vous avez tout capté ! », a plébiscité huit projets régionaux.

Le prix, créé en 1999, a reçu cette année l'intérêt de 120 candidats. Quatorze d'entre eux ont été sélectionnés au niveau national pour le prix de France Bois Régions, syndicat professionnel auquel Fibois Aura, présidé par Jean Gilbert, est affilié. On retrouve parmi les projets gagnants celui de la Halle économique et culturelle de Faverges-Seythenex (74), conçu par l'atelier isérois Nao. Le projet, gagnant du prix régional Fibois, a aussi reçu une mention spéciale du jury.

Parmi les gagnants régionaux, on retrouve trois Isérois : la maison d'habitation « Face à Belledonne » par Gasnier-Eco Architectes, le quai de transfert à Villard-de-Lans par PNG, et la Maison Aribert à Saint-Martin-d'Uriage. Le quai de transfert, centre technique pour la gestion des déchets, à Villard-de-Lans, tout en épicéa en extérieur et intérieur, a pour particularité de se fondre dans le paysage du plateau du Vercors. Quant à la Maison Aribert, le défi était pour le cabinet Joëlle Personnaz Architecte, de réaliser l'extension de 257 m² du restaurant gastronomique sans dénaturer la bâtisse principale qui date du 19e siècle.

Dans les projets primés, on retrouve la halle polyvalente de Marcy L'Etoile (69) par Tectoniques Architectes, l'école des Collines à Miribel (26) par Design & Architecture et Nama Architecture, le Village des Oiseaux à Motz (73) de l'Atelier Métis architectes et le groupe scolaire d'Alex (74) de Nunc Architectes. La filière bois en Auvergne-Rhône-Alpes représente plus de 20 000 entreprises, 63 700 emplois pour un chiffre d'affaires de 6 Md€. Le territoire est occupé par 2,6 millions d'hectares de forêts.

Noémie Coquet

- **L'ESSOR AFFICHES DU 25 SEPTEMBRE 2020**

Source/crédits : Charpente Martigniat

VISITE GUIDÉE

Visite d'une maison passive en bois

QUAND, OÙ ?

le 24/10/2020 à 14h00
Sorbiers
Voir le plan d'accès

ORGANISATEUR

FIBOIS 42
04.77.49.25.60

Date limite de réservation : 22 octobre 2020. Lieu/site internet pour la réservation/l'inscription : https://www.habiterbois-aura.fr/evenements/visite-dune-maison-passive-en-bois/.

TARIFS

Gratuit

- **LE PROGRES DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Source/crédits : Lignatech

RENCONTRE, CONFÉRENCE

Visite d'un chantier de maison individuelle

QUAND, OÙ ?

le 10/10/2020 à 14h00

-

Noirétable

Voir le plan d'accès

ORGANISATEUR

FIBOIS 42

04.77.49.25.60

Date limite de réservation : 08 octobre 2020. Lieu/site internet pour la réservation/l'inscription : https://www.habiterbois-aura.fr/evenements/chantier-de-maison-individuelle/.

TARIFS

Gratuit

- **LE PROGRES DU 28 SEPTEMBRE 2020**

VISITE GUIDÉE

Visite d'une maison bois en écoquartier

QUAND, OÙ ?

le 11/10/2020 à 14h00
Chuyer
Voir le plan d'accès

ORGANISATEUR

FIBOIS 42
04.77.49.25.60

Date limite de réservation : 08 octobre 2020. Lieu/site internet pour la réservation/l'inscription : https://www.habiterbois-aura.fr/evenements/maison-bois-en-ecoquartier/.

TARIFS

Gratuit

- **LE PROGRES DU 29 SEPTEMBRE 2020**

Source/crédits : Lignatech

CONFÉRENCE

Visite d'une maison individuelle

QUAND, OÙ ?

le 17/10/2020 à 10h00
Pouilly-les-Nonains
Voir le plan d'accès

ORGANISATEUR

FIBOIS 42
04.77.49.25.60

Date limite de réservation : 15 octobre 2020. Lieu/site internet pour la réservation/l'inscription : https://www.habiterbois-aura.fr/evenements/maison-individuelle/.

TARIFS

Gratuit

- **LE PROGRES DU 29 SEPTEMBRE 2020**

BEAUJOLAIS Économie

La filière bois toujours sur une « bonne tendance » malgré la crise

S'ils manquent d'un cadre structurant, les professionnels du secteur restent plutôt optimistes. Locale et durable, « la filière bois est une vraie filière d'avenir ».

Elles se fondent dans les paysages du Beaujolais et laissent la vedette aux vignes. Pour autant, elles n'ont pas de quoi rougir : les forêts représentent, à elles seules, 35 000 hectares du secteur. « On a tendance à ne pas regarder cette richesse-là », déplore Douglas Martin, directeur de Fibois 69. La filière bois dans le Beaujolais a pourtant le vent en poupe. « En cinq ans, le contexte a complètement changé. On a pris conscience de l'urgence climatique et de l'impact vertueux de la construction bois. »

La filière bois représente 1 700 emplois dans le Beaujolais, du début à la fin de la chaîne. Photo d'illustration Progrès/Philippe TRIAS

95 % de la récolte dans le Rhône

Julie Herrgott explique : « Le bois a des propriétés structurelles excellentes mais surtout, c'est la matière la moins énergivore dans les bâtiments » Dans son cabinet Herggott & Farabosc, elle a choisi de travailler principalement avec du bois local. « On se tourne vers les professionnels du secteur, notamment dans le Haut Beaujolais. On peut suivre le parcours du bois, limiter les étapes et les trajets. » Le massif du beaujolais est en effet un moteur de la filière. Il représente 95 % de la récolte de bois dans le Rhône, avec comme principale essence le douglas. « On peut tout faire avec, notamment l'ossature des bâtiments. »

Romain Gonnachon travaille dans le secteur depuis 15 ans. À la tête de sa scierie à Saint-Igny-de-Vers, il note une augmentation de la demande depuis six ans. « On a du travail tout au long de l'année, ça tourne très bien ! Le problème, c'est qu'il y a de plus en plus de demandes et de moins en moins de scieries. » La faute, selon lui, à la mauvaise image de la filière. Dans le Beaujolais, elle représente environ 1 700 emplois, du début à la fin de la chaîne. « Il y a une problématique de recrutement, confie Douglas Martin. Les métiers du bois sont mal connus, alors qu'il y a eu des évolutions. Ils sont plus attractifs aujourd'hui. »

« Obligé de refuser des clients »

Pendant le confinement, la « bonne tendance » ne s'est pas effondrée. Romain Gonnachon n'a pas cessé son activité, au contraire. « Les gens ont bricolé chez eux, ils avaient besoin de bois. Et là, ça continue. On est même obligé de refuser des clients… »

Douglas Martin abonde : « Pendant le confinement, la filière a tourné à 70 %. La ressource est disponible localement et les grandes surfaces qui ont dû s'approvisionner se sont tournées vers des entreprises locales. Les exportations, vers l'Allemagne ou les Pays-Bas par exemple, se sont maintenues. »

Pour le directeur de Fibois 69, cette capacité de la filière à s'adapter démontre tout son potentiel. « C'est une vraie filière d'avenir. Les professionnels sont prêts à faire des efforts et attendent beaucoup des pouvoirs publics. Il faut leur donner un cadre, reconnecter les professionnels pour valoriser le circuit court. »

M. BOUËRY

Fibois 69 tient son assemblée générale ce mardi 29 septembre, à 18 h 15, aux Ardillats.

Du bois de la région pour l'extension du lycée Claude-Bernard

Le lycée Claude-Bernard, à Villefranche-sur-Saône, s'agrandit : une extension est en cours de construction dans l'enceinte de l'établissement. Et pour la réaliser, la Région a misé sur le bois. Un choix qu'elle privilégie pour les extensions comme pour les constructions de nouveaux établissements scolaires. « Nous avons décidé de réaliser l'ensemble des constructions neuves des lycées suivant un référentiel de spécifications techniques dans lequel la structure bois est imposée », explique dans un communiqué Béatrice Berthoux, vice-présidente de la Région, déléguée aux lycées. Pour l'extension de Claude-Bernard, le bois utilisé provient en grande partie de la région.

Tout comme les entreprises de la filière qui travaillent sur le chantier. « On a les compétences au niveau local et la matière première », relève Douglas Martin, directeur de Fibois 69.

Outre l'aspect écologique du bois, son utilisation permet de réduire les nuisances sur le site des travaux. « Comme le bruit ; étant donné que le bois est préfabriqué dans des ateliers », précise Douglas Martin. Et la Région d'ajouter : « Le cahier des charges a été revu afin de renforcer les exigences de performance environnementale, afin de favoriser la construction bois, ainsi que la préfabrication d'éléments structurants en usine. Ces exigences permettent de réduire les délais de chantier et d'inciter les entreprises de la construction à innover pour des modes constructifs plus propres, générant moins de nuisances et d'aléas en phase de chantier. » Au vu de ces avantages, c'est aussi le bois qui a été retenu pour la construction du nouveau pôle de consultation de l'hôpital Nord-Ouest de Gleizé.

La future extension du lycée Claude-Bernard. Photo Progrès/Morgane BOUËRY

Fibois : faire connaître le potentiel de la filière et ses enjeux

Fibois 69 est une association loi 1901 qui regroupe différents professionnels de la filière fôret-bois. Son objectif est notamment de faire « connaître le potentiel de la filière et ses enjeux », mais aussi d'« apporter un soutien et un réseau aux entreprises pour renforcer la filière bois locale ».

« Nous mettons en place diverses actions, dont le but est aussi de donner une nouvelle image à la filière, plus proche de la réalité actuelle », indique Douglas Martin, directeur de Fibois 69. Cet été, par exemple, l'association a organisé ses journées "Vis ma vie de bûcheron".

L'occasion de se plonger dans le quotidien de ce métier et de « casser les idées reçues. Nous en sommes très satisfaits, confie Douglas Martin. Le public est venu nombreux sur les quatre sites choisis. » Fibois 69 tiendra, par ailleurs, son assemblée générale ce mardi 29 septembre.

Fibois organise par exemple les journées "Vis ma vie de bûcheron". Photo d'illustration Progrès/Rémy PERRIN

● LE PROGRES DU 29 SEPTEMBRE 2020

Source/crédits : Mesure Architecture

CONFÉRENCE

Visite d'une extension bois

QUAND, OÙ ?

le 17/10/2020 à 11h00
Condrieu
Voir le plan d'accès

ORGANISATEUR

FIBOIS 42
04.77.49.25.60

Date limite de réservation : 15 octobre 2020. Lieu/site internet pour la réservation/l'inscription : https://www.habiterbois-aura.fr/evenements/extension-bois-a-condrieu/.

TARIFS

Gratuit

- **LE PROGRES DU 29 SEPTEMBRE 2020**